APPEL À PROJETS

Contrat de Ville de Cap Excellence

quartiers2030

2026

Cité Educative
Abymes / Pointe-à-Pitre

& Quartiers en Vacances

NOTE DE CADRAGE

Engagements Quartiers 2030 de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.
Appel à projets porté conjointement par le Contrat de Ville de Cap Excellence, la Cité Educative Abymes / Pointe-à-Pitre.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : <u>7 JUIN 2026</u>

Sommaire

INTRODUCTION P.03

Spécificité de l'appel à projets P.03

Les objectifs de l'appel à projets P.03

Le périmètre du Contrat de Ville P.04

Le périmètre de la Cité Educative P.04

Les projets de quartier P.05

CONTRAT DE VILLE
Les axes prioritaires P.14

Cité Éducative
Les axes prioritaires P.22

LA RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS P.26

LE DÉPÔT DU DOSSIER P.27

LES CRITÈRES DE SÉLECTION, CALENDRIER P.28

ACCOMPAGNEMENT P.29

QUARTIERS EN VACANCES P.30

CONTACTS UTILES P.31

ANNEXES
Liste des établissements scolaires P.33

APPEL À PROJETS

quartiers2030

La politique de la ville, une politique publique de solidarité nationale, vise à réduire les inégalités entre les territoires et à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. Elle repose sur une approche globale, qui associe l'éducation, l'emploi, la santé, le cadre de vie, la culture et la sécurité, en mobilisant l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et citoyens.

Le Contrat de Ville issu de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, est l'outil principal de cette politique et à pour objectif de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires et d'améliorer la vie quotidienne des habitants.
Le Contrat de Ville de Cap Excellence : Engagements Quartiers 2030 a été signé le 15 décembre 2025 et repose sur ces grands principes :

- La mobilisation du droit commun. Renforcer les actions déjà existantes portées les politiques publiques de droit commun (éducation, emploi, santé, prévention de la délinquance, culture…). Les actions sont soutenues et complétées par des moyens spécifiques du Contrat de Ville.
- La territorialisation des actions. Agir quartier par quartier, chaque quartier prioritaire fait l'objet d'un diagnostic précis afin de définir des enjeux, des objectifs et des actions adaptées.
- La transversalité des actions. Mettre en cohérence l'ensemble des dispositifs : la Cité Éducative, le Programme de Réussite Éducative (PRE), Atelier Santé Ville, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et d'autres initiatives sont articulés pour travailler ensemble.
- La Co-construction. L'État, les collectivités, les associations, les bailleurs, les entreprises et les habitants sont associés dans une démarche transversale. La participation des habitants est au cœur du processus, afin que les projets répondent réellement à leurs besoins.

Spécificité de l'appel à projets 2026 : un lancement commun de l'appel à projets du Contrat de Ville et de l'appel à projets de la Cité Educative

cités éducatives Abymes Pointe-à-Pitre

La Cité Éducative Pointe-à-Pitre/Les Abymes : volet éducation du contrat de ville, elle réunit l'État, les collectivités, les associations, les établissements scolaires et les familles pour accompagner les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Son objectif est de favoriser leur réussite scolaire, personnelle et professionnelle, en coordonnant mieux les actions existantes et en créant une grande alliance éducative.

Les objectifs de l'appel à projets 2026 Contrat de Ville & Cité Éducative

- Pour le Contrat de Ville, soutenir des actions en faveur des quartiers prioritaires et en direction des publics les plus vulnérables.
- Pour la Cité Educative, soutenir des initiatives innovantes et partenariales, visant à renforcer l'accompagnement éducatif, social, sanitaire, et culturel des jeunes de 0 à 25 ans résidant dans les quartiers prioritaires et de leurs familles.

Périmètre du Contrat de Ville

Cap Excellence recense en tout **8 quartiers prioritaires** (QPV) qui constituent les quartiers d'intervention du Contrat de Ville (décret du 27 décembre 2024).

Périmètre 2026 de la géographie prioritaire sur Cap Excellence

Code quartier	Nom quartier	Sous quartier	Communes concernées
QN 97101M	Boissard-Morne Flory	Sonis / Morne Udol / Lafont / Boissard Lacroix / Morne Flory / Chauvel	Les Abymes
QN 97102I	Cœur d'agglo - Vieux Bourg - Les	Vieux-Bourg / Assainissement /	Pointe-à-Pitre et Les Abymes
QN 97103M	Grand Camp	Grand-Camp	Les Abymes
QN 97104M	Raizet- Charneau - Dugazon	Raizet / Charneau / Capou Ferrand /	Les Abymes
QN 97113I	Mortenol - Georges Roux	Mortenol / Georges Roux	Les Abymes
QN 97114M	Carénage Darboussier	Carénage / Cour Zamia / Fond	Pointe-à-Pitre et Les Abymes
QN 97117M	Lauricisque-Bergevin	Lauriscique / Bergevin / Chanzy	Pointe-à-Pitre
QN97122N	Boisripeaux - Petite Guinée	Boisripeaux 1,2,3 / Petite-Guinée	Les Abymes

Périmètre de la Cité Educative

Le périmètre de la Cité Educative Abymes / Pointe-à-Pitre regroupe **6 quartiers prioritaires** (QPV) qui constituent son espace d'intervention.

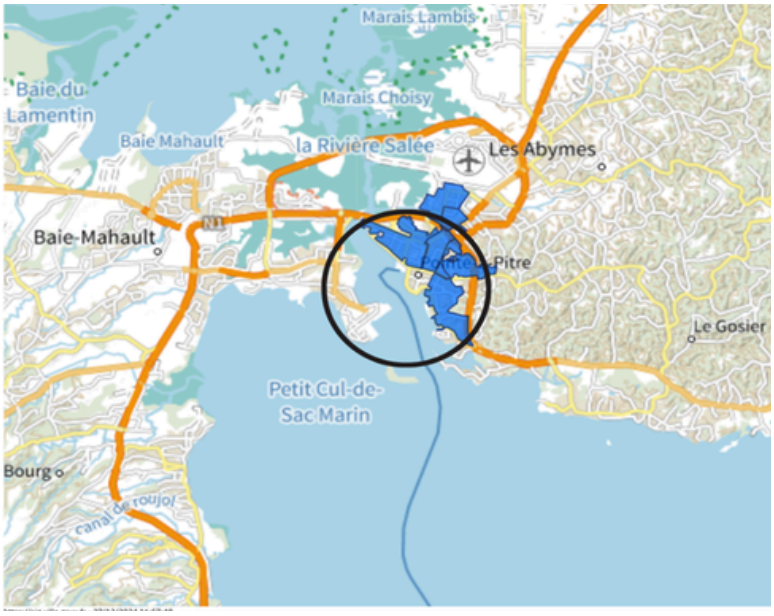

Périmètre 2026 de la Cité Educative

Nom quartier	Sous quartier	Communes concernées
Boissard - Morne Flory	Sonis / Morne Udol / Lafont / Boissard Lacroix / Morne Flory / Chauvel	Les Abymes
Cœur d'agglo - Vieux Bourg - Les Lauriers	Vieux-Bourg / Assainissement / Morne-Fléret / Lauriers	Pointe-à-Pitre et Les Abymes
Grand Camp	Grand-Camp	Les Abymes
Mortenol - Georges Roux	Mortenol / Georges Roux	Les Abymes
Carénage Darboussier	Carénage / Cour Zamia / Fond Laugier / Blanchard / Mornes Lacrosse et Ballet	Pointe-à-Pitre et Les Abymes
Lauricisque - Bergevin	Lauriscique / Bergevin / Chanzy	Pointe-à-Pitre

Les projets de quartiers

Dans le nouveau contrat de ville, les projets de quartier occupent une place centrale. Chacun des huit quartiers prioritaires dispose de ses propres enjeux et de priorités claires, définies pour 2026.
Pour les porteurs de projet, cela signifie que :

- Vos projets doivent s'inscrire dans les priorités définies pour le quartier concerné.
- Doivent contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants, de façon cohérente avec les autres actions menées.

Dans la note de cadrage, chaque quartier est présenté à travers une fiche dédiée, précisant ses priorités (voir pages suivantes).

FICHE QUARTIER : MORTENOL GEORGES - ROUX

Les enjeux du QPV

Le QPV regroupe les secteurs Mortenol, Georges Roux

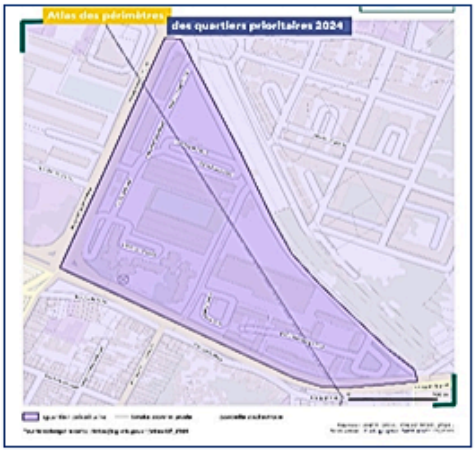

- Fragilités sociales : isolement des personnes âgées, conflits interculturels, faible cohésion entre communautés.
- Cadre de vie dégradé et incivilités : espaces publics peu entretenus, insalubrité, gestion des déchets insuffisante, dépôts sauvages, équipements inadaptés.
- Insertion et emploi : difficultés d'accès à l'emploi, particulièrement pour les jeunes.
- Insécurité : occupation illégale d'espaces publics, trafic et consommation de stupéfiants.
- Santé et bien-être : problématiques de santé mentale et addictions repérées par les bailleurs.

Les priorités 2026

- **Vieillissement et solidarité :** mettre en place des actions de repérage et d'accompagnement des personnes âgées isolées, en développant des services d'aide à la personne.

  Mémoire et identité collective : proposer des actions de collecte et de valorisation des récits et expériences des habitants afin de préserver le patrimoine immatériel du quartier, renforcer la transmission intergénérationnelle et consolider la cohésion sociale.

- **Education des jeunes dans et hors l'école** : développer des actions autour de la maitrise de langue, proposer des actions ciblées sur l'accès à l'alimentation.

- **Cadre de vie et habitat** : développer des actions de sensibilisation et de responsabilisation des habitants autour de l'entretien et de la valorisation des espaces collectifs, comme espace de cohésion sociale et de lien social Encourager la création de locaux communs pour favoriser la convivialité, l'animation sociale et l'émergence de projets collectifs.

- **Insertion et emploi :** mettre en place des actions de répérage et d'aller vers dans le quartier, d'accompagnement des jeunes. Ces initiatives devront également intégrer une dimension de resocialisation.

- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation et de tranquillité publique en lien avec le CLSPD.

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : CŒUR D'AGGLO – VIEUX BOURG – LES LAURIERS

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe les secteurs Vieux Bourg, Assainissement, Les Lauriers

- Habitat dégradé et mixte : secteurs Vieux Bourg et Les Lauriers fortement impactés par le renouvellement urbain.
- Présence de copropriétés fragiles ou dégradées, nécessitant un accompagnement renforcé pour prévenir les situations de dégradation et améliorer durablement le cadre de vie.
- Manque d'équipements et espaces verts : peu nombreux et insuffisamment entretenus.
- Insécurité : trafics et agressions, sentiment d'insécurité marqué à Vieux Bourg.
- Cohésion sociale fragile, publics vulnérables, faible dynamique associative, santé mentale non prise en charge.

Les priorités 2026

Sur le secteur Vieux Bourg

- **Education des jeunes dans et hors l'école** : proposer des actions de lutte contre l'illétrisme, des actions contribuant à la maitrise de la langue
- **Cadre de vie et habitat** : développer des actions appui au projet de renouvellement urbain. Mettre en place des initiatives de gestion de l'attente, en animant les espaces temporairement libérés par les opérations urbaines à travers des projets éphémères et conviviaux. Développer également des actions de mémoire de quartier. Développer des actions de sensibilisation et de renforcement des conseils syndicaux et des copropriétaires afin de leur donner des outils de gestion de leur copropriété.
- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation et de tranquillité publique en lien avec le CLSPD.

Sur le secteur Assainissement

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective :** mettre en place des actions d'accompagnement et d'inclusion des publics les plus démunis.
- **Education des jeunes dans et hors l'école** : proposer des actions de lutte contre l'illétrisme, des actions contribuant à la maitrise de la langue
- **Cadre de vie et habitat** : renforcer l'animation de la vie sociale par des initiatives collectives et conviviales, et mettre en œuvre des actions d'embellissement du square Amédé Fengarole, d'appropriation des espaces publics par les habitants. Proposer des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitants des copropriétés autour de l'environnement, de la gestion des déchets, du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.
- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation et de tranquillité publique en lien avec le CLSPD.

Sur le secteur Les Lauriers

- **Cadre de vie et habitat** : développer des actions appui au projet de renouvellement urbain. Mettre en place des initiatives de gestion de l'attente, en animant les espaces temporairement libérés par les opérations urbaines à travers des projets éphémères et conviviaux. Développer également des actions de mémoire de quartier.

cités éducatives Abymes Pointe-à-Pitre

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : **BOISSARD-MORNE FLORY**

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe les secteurs Lacroix, Boissard, Sonis, Morne Udol, Lafont, Chauvel

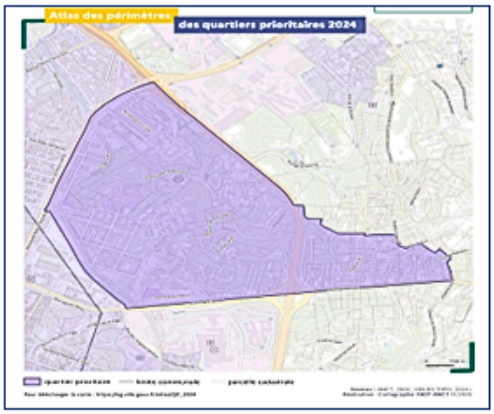

- Manque d'espaces de vie sociale : absence de lieux de rencontre et de convivialité pour les habitants.
- Vie associative fragile : manque de coordination, de soutien et d'adaptation aux besoins réels du quartier.
- Évolution sociologique : arrivée de populations étrangères (Haïtiens, Dominicains) renforçant la mixité mais créant parfois des tensions avec les communautés locales.
- Déchets et encombrants : dépôts anarchiques malgré le passage des services, dégradation des espaces verts et de la voirie. Véhicules hors d'usage et mécanique sauvage : occupation abusive des parkings, pollution (huiles), épaves dangereuses, atteinte à l'image du quartier.
- Délinquance juvénile et errance : jeunes en décrochage scolaire, sans encadrement parental, générant insécurité et désœuvrement.
- Mobilité interne cloisonnée : difficultés de circulation entre sous-secteurs, vécus comme des quartiers séparés.

Les priorités 2026

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : poursuivre et renforcer le soutien aux actions d'animation de la vie sociale. Soutenir des actions autour de la parentalité. Développer des activités sportives et culturelle à destination des jeunes. Mettre en place des actions interculturelles pour renforcer l'identité collective.

- **Education des jeunes dans et hors l'école** : mettre en place des actions de lutte contre le décrochage scolaire.

- **Insertion et emploi :** repérer et aller-vers les publics éloignés de l'emploi et favoriser l'inscription dans un parcours d'insertion. Créer des actions spécifiques en direction des femmes et notamment les familles monoparentales.

- **Cadre de vie et habitat** : Mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, en valorisant les gestes éco-responsables du quotidien (tri des déchets, réduction du plastique, économies d'eau et d'énergie, mobilité douce).

  Accompagner et soutenir les initiatives associatives de réappropriation des espaces verts, telles que les jardins partagés, les ateliers de compostage ou les projets de végétalisation, afin de renforcer le lien social et la conscience écologique. Soutenir la création d'un garage solidaire.

- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation et de tranquillité publique en lien avec le CLSPD.

cités éducatives Abymes Pointe-à-Pitre Guadeloupe

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : CARÉNAGE DARBOUSSIER

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe les secteurs Carénage, Cour Zamia, Fond Laugier, Louisy Matthieu, Blanchard

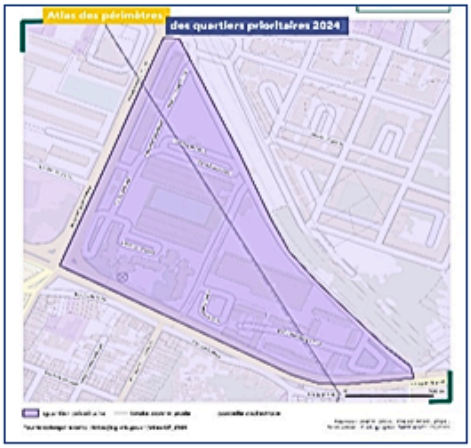

- Propreté et entretien : déchets, encombrants, véhicules hors d'usage et mécanique sauvage. Habitat : coexistence d'habitat spontané, logements dégradés et nouvelles constructions ; maisons vacantes ou squattées. Présence de copropriétés fragiles ou dégradées.
- Accès aux droits limité : obstacles liés à la langue, au handicap, à la fracture numérique et à l'absence de services publics de proximité.
- Conflits et nuisances : voisinages tendus, prostitution, appropriation abusive d'espaces. Délinquance ancrée : trafic de stupéfiants structuré économie informelle, tapages nocturnes, rackets, avec un impact fort sur les jeunes. Manque d'équipements : absence de structures pour enfants, jeunes et familles, déficit d'espaces de rencontre.
- Parentalité et éducation : décrochage scolaire, illettrisme, difficultés de suivi parental.
- Maillage social inégal : certains secteurs bien pourvus (centres sociaux, associations), mais existence de « zones blanches » sans animation (Fond Laugier, Louisy Mathieu, Blanchard).

Les priorités 2026

Sur le secteur Blanchard, Louisy Matthieu, Fond Laugier

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : Soutenir des actions d'animation de la vie sociale dans le quartier.
- **Education des jeunes dans et hors l'école** : En prenant appui sur la dynamique de la cité éducative, développer des actions de lutte contre le dédrochage scolaire
- **Cadre de vie et habitat** : Encourager les projets de valorisation du quartier, à travers des événements culturels, des actions artistiques, des aménagements conviviaux.

Sur le secteur Carenage Darboussier

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : Poursuivre le soutien aux actions d'animation de la vie sociale

  Favoriser l'accès aux droits et accompagner les personnes les plus vulnérables. Mettre en place des actions de prévention santé, santé mentale, accompagner les populations migrantes. Proposer une offre culturelle en lien avec le MACTE.
- **Cadre de vie et habitat** : Proposer des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitants des copropriétés copropriétés fragiles ou dégradées RAPHAEL CIPOLIN autour de l'environnement, de la gestion des déchets, du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.
- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation et de tranquillité publique en lien avec le CLSPD.

cités éducatives Abymes Pointe-à-Pitre

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : **GRAND CAMP**

Les enjeux du quartier

- Population défavorisée : besoins sociaux importants.
- Cohésion sociale fragile : tensions entre communautés et générations.
- Isolement des personnes âgées : absence de relais sociaux adaptés.
- Jeunesse en pauvreté intergénérationnelle : difficultés persistantes de transmission et d'insertion.
- Tissu associatif faible : peu d'acteurs présents malgré une forte demande des habitants.
- Cadre de vie et gestion urbaine : espaces verts et pieds d'immeubles manque d'entretien. Propreté et déchets : gestion insuffisante, nuisances récurrentes. Véhicules hors d'usage (VHU) : problématiques régulières, notamment autour de la résidence Pédicette.
- Manque d'espaces de vie : absence d'aires de jeux pour enfants et de structures sportives pour jeunes.
- Sécurité et tranquillité publique : délinquance et criminalité marquées : conflits entre groupes, trafic, incivilités.
- Absence d'associations de locataires : malgré le soutien des bailleurs, structuration insuffisante.

Les priorités 2026

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : poursuivre le soutien aux actions d'animation de la vie sociale. Soutenir des actions portées par des associations de locataires. Renforcer l'accompagnement des familles les plus vulnérables. Proposer des actions de lutte contre l'illectronisme.

- **Education des jeunes dans et hors l'école** : En prenant appui sur la dynamique de la cité educative, développer des actions en direction des jeunes.

- **Vieillissement et solidarité :** repérer et accompagner les personnes âgées isolées.

- **Cadre de vie et habitat** : développer des actions d'animation et de valorisation des espaces publics, en particulier au parc de Grand Camp et au Jardin des Ombres, afin d'en faire des lieux de rencontre, de convivialité et de dynamisation de la vie sociale. Développer des actions de sensibilisation des habitants des copropriétés sur l'environnement, la gestion des déchets, le cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

  Mettre en place des actions de mobilité douce de type "pédibus", pour favoriser les déplacements sécurisés et collectifs des enfants vers l'école, tout en sensibilisant les familles aux pratiques écoresponsables et à la convivialité dans l'espace public.

- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions de médiation tranquilité publique en lien avec le CLSPD.

cités éducatives Abymes Pointe-à-Pitre

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : **LAURICISQUE - BERGEVIN**

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe les quartiers de Bervegin et Lauricisque

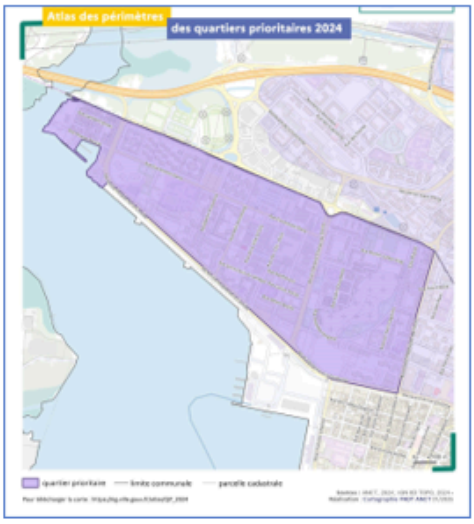

- Espaces délaissés ou vacants issus des projets de renouvellement urbain, exploités par marchands de sommeil ou squattés par des marginaux.
- Population et accompagnement social
- Quartier marqué par une grande mixité sociale, mais avec des difficultés d'adaptation pour les ménages précaires relogés dans des logements modernes.
- Forte proportion de séniors nécessitant un accompagnement spécifique.
- Présence importante de publics allophones, avec des besoins particuliers en matière d'intégration et d'accès aux droits.
- Isolement et santé mentale : fragilités psychologiques et solitude de certains habitants.
- Délinquance, agressions et incivilités

Les priorités 2026

Sur le secteur Bergevin

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : Proposer des actions autour de la prévention santé / santé mentale
- **Education des jeunes dans et hors l'école** : En prenant appui sur la dynamique de la cité educative, développer des actions en direction des jeunes.
- **Vieillissement et solidarité :** mettre en place des actions d'accompagnement des personnes âgées isolées, en particulier celles concernées par les opérations de relogement RUCAP.
- **Cadre de vie et habitat** : développer des actions appui au projet de renouvellement urbain. Mettre en place des initiatives de gestion de l'attente, en animant les espaces temporairement libérés par les opérations urbaines à travers des projets éphémères et conviviaux. Proposer des actions autour de la création de locaux communs pour favoriser la convivialité, l'animation sociale et l'émergence de projets collectifs. Développer des actions de sensibilisation des habitants des copropriétés sur l'environnement, la gestion des déchets, le cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

Sur le secteur Lauricisque

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : Poursuivre le soutien aux actions d'animation de la vie sociale. Accompagner la parentalité et les besoins autour de la petite enfance. Proposer une offre d'activité nautique et d'activité physique en pied d'immeuble ou à proximité.
- **Tranquilité publique et sécurité** : mettre en place des actions médiation sociale et des actions de prévention de la délinquance.

Le quartier étant intégré au périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre, si votre projet porte sur la thématique éducation ou parentalité, il doit être déposé dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.

FICHE QUARTIER : **RAIZET - CHARNEAU - DUGAZON**

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe les quartiers de Raizet, Cour Charneau et Dugazon

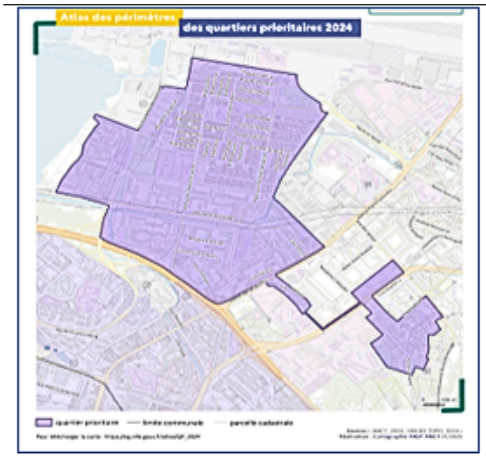

- Dégradation rapide des espaces publics et des logements, infrastructures fragiles
- Déficit d'activités pour les jeunes
- Isolement des séniors.
- Malgré une richesse culturelle et associative, la faible coordination des acteurs
- Le recul du commerce et l'insécurité (trafics, incivilités) fragilisent encore davantage la vie sociale et économique du quartier.

Les priorités 2026

Sur le secteur Raizet

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : proposer des actions autour de l'animation de la vie sociale en lien notamment avec les groupes carnavalesques, soutenir des actions culturelles et artistiques et fédératrices. Soutenir des actions sportives et de bien-être en direction des jeunes.
- **Education des jeunes dans et hors l'école :** proposer des actions éducatives et périscolaire pour les moins de 25 ans, développer les compétences psychosociales.
- **Insertion et emploi : m**ettre en place des animations économiques pour valoriser les commerces, artisans et services du quartier, à travers des marchés thématiques, portes ouvertes, ateliers ou événements festifs. Ces actions visent à renforcer la visibilité des acteurs locaux, stimuler la consommation de proximité, dynamiser le tissu économique et favoriser l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales.

Sur le secteur Dugazon

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : Poursuivre le soutien aux actions d'animation de la vie sociale.
- **Education des jeunes dans et hors l'école :** proposer des actions éducatives et périscolaire pour les moins de 25 ans, développer les compétences psychosociales.
- **Vieillissement et solidarité :** mettre en place des actions d'accompagnement des personnes âgées isolées, en particulier celles concernées par les opérations de relogement RUCAP.
- **Cadre de vie et habitat** : Renforcer la vie de quartier à Dugazon en développant des actions favorisant les liens entre résidences, la convivialité inter-voisinage et l'appropriation des espaces communs, afin de dépasser l'isolement induit par la configuration urbaine.

FICHE QUARTIER : **BOISRIPEAUX-PETITE GUINÉE**

Les enjeux du quartier

Le QPV regroupe le quartiers de Boisripeaux 1, 2, 3, Petite Guinée

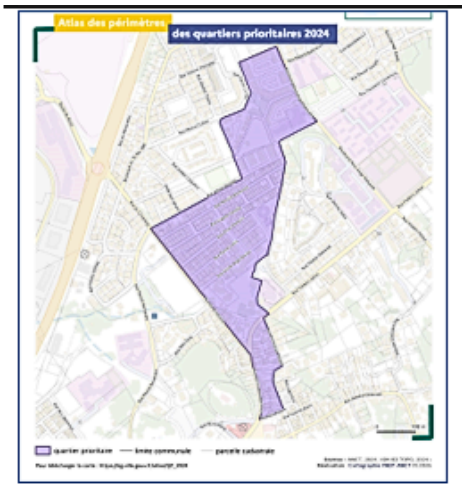

- Espaces verts sous-valorisés : entretien insuffisant, projets non aboutis, locaux vacants ou inondés.
- Plateau sportif dégradé : manque d'entretien et de valorisation.
- Forte proportion de jeunes, mais déficit d'activités et de structures adaptées.
- Faible dynamique associative projet de centre social intégrant une dimension « tiers lieux ».
- Manque de cohésion sociale
- Dégradation de la tranquillité : trafics de stupéfiants, squats en soirée, prostitution de jeunes filles.
- Absence de réponse en matière d'insertion professionnelle et de développement économique.
- Quartier en mutation avec l'arrivée de nouvelles populations, mais manque de dispositifs d'accueil et d'intégration.

Les priorités 2026

- **Favoriser l'émancipation individuelle et collective** : mettre en place des actions d'animation de la vie sociale. Permettre l'accès aux droits des habitants les plus fragiles. Mettre en place des actions autour de la parentalité. Mettre en place des actions de prévention santé, des actions autour des compétences psychosociales.
- **Oeuvrer pour l'éducation :** proposer des actions éducatives et périscolaire pour les moins de 25 ans.
- **Cadre de vie et habitat** : proposer des actions d'approriation et de valorisation du quartier.
- **Insertion et emploi :** repérer et aller-vers les publics éloignés de l'emploi et favoriser l'inscription dans un parcours d'insertion.
- **Tranquilité publique et sécurité :** mettre en place des actions médiation sociale et des actions de prévention de la délinquance.

Sur le secteur de Petite Guinée

- **Cadre de vie et habitat** : proposer des projets pour accompagner les habitants, créer une dynamique de quartier à Petite Guinée et animer l'espace marché aujourd'hui inutilisé.

Contrat de Ville - Axes prioritaires

01 FAVORISER L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE - FAIRE SOCIÉTÉ À L'ÉCHELLE DE CHAQUE QUARTIER ET À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Accès aux droits Lutter contre l'illectronisme et le non-recours aux droits	• Information et accompagnement des habitants dans leurs droits, en facilitant leurs démarches administratives et leur accès aux services publics, notamment pour les personnes les plus éloignées ou en difficulté. • Action destinée à aider les habitants à utiliser les outils numériques, les accompagner dans leurs démarches en ligne et proposer des ateliers d'initiation pour renforcer leur autonomie digitale ou l'apprentissage de la langue française.	• **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : CTAI *(Contrat Territorial d'Acceuil et d'Intégration des étrangers primo -arrivants)* • **ETAT / Conseil Départemental / CAF/ CGSS** *(Caisse Générale de Sécurité Sociale)* **/OFII** *(Office français de l'immigration et de l'intégration)* / **France Travail / UDCCAS** *(Union Départementale des CCAS)* : TZNR *(Territoire Zéro Non Recours)* /Caravane des droits • **Conseil Régional** : Cyberbus • **Villes des Abymes :** Maison de la Justice et du Droit / Maison France Services • **Ville Pointe-à-Pitre** : Maison de la citoyenneté / CIDFF (*Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).* Maison France Services / Ateliers Poté Mannèv (6)
Lutte contre l'isolement / Socialisation Espaces de rencontre et de convivialité, lien social intergénérationnel	• Initiatives renforçant la cohésion sociale à travers l'animation de la vie sociale, la promotion de la diversité culturelle et la transmission intergénérationnelle des mémoires.	• **CAF** : Habilitation et financement Animation Vie Sociale (Centres Sociaux et EVS-*Espace de Vie Sociale*) • **Conseil Départemental** : Accompagnement d'action d'animation, promotion de la diversité

Parentalité & soutien aux parents
Accompagnement individuel et collectif des familles
	• Actions autour de la parentalité favorisant l'accompagnement, l'écoute et le partage d'expériences et la montée en compétences parentales	• **CAF** : Appel à projets
		  ◦ Fonds National Parentalité (FNP)
		  ◦ Fonds Publics et Territoires (FPT) /
		Animation de la vie sociale : Centres Sociaux - EVS *(Espace de Vie Sociale)* / LAEP (*Lieu Accueil Enfants Parents)*
		• **Conseil Départemental :** Accompagnement social par les travailleurs sociaux, mis en place d'action;
		
		• **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : Dispositif OEPRE *(Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants)*
		• **Ville des Abymes** : Maison de la Parentalité
		• **Ville de Pointe-à-Pitre** : Fanmi Lapwent Ka

Santé & bien-être
Accès aux soins, santé mentale, prévention (CLS / ASV)
	• Actions contribuant à améliorer l'accès aux soins, renforcer la prévention et le bien-être, intégrer la santé mentale, développer les compétences psychosociales des jeunes, encourager l'activité physique régulière.	• **ARS** *(Agence Régionale de Santé)* : Appels à projets
		  ○ Prévention & promotion de la santé
		  ○ Prévention & santé des personnes handicapées
		  ○ Prévention & promotion de la santé sexuelle
		  ○ CFPPA *(Prévention de la perte d'autonomie)* avec le Conseil Départemental et la CGSS *(Caisse Générale de Sécurité Sociale)*
		• **ETAT/ ARS / Cap Excellence** : Atelier Santé Ville, Contrat Local de Santé, Conseil Local en Santé Mentale.
		• **CGSS** *(Caisse Générale de Sécurité Sociale)* : Appel à projets
		  ○ FNPEIS *(Fond National de Prévention d'éducation et d'Information Sanitaire)*
		  ○ Direction de l'Accompagnement et de la Prévention
		Dépistages organisés des cancers / Mission Accompagnement Santé (MAS) / Centre d'Examen et de Santé (CES)
		• **ETAT / Préfecture** : Appel à projets MILDECA (*Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives*)

Lutte contre l'exclusion & errance Grande précarité, sans-abrisme, marginalité	• Action de soutien aux personnes en situation de grande précarité en renforçant l'hébergement d'urgence, l'aide alimentaire et les actions de prévention pour éviter l'entrée dans la marginalité et l'errance.	• **Conseil Départemental** : Hébergement des jeunes (subvention accordée à l'association ACCORS, accompagnement social des BRSA (bénéficiaires du RSA sans domicile fixe (conventionnement avec la Maison Saint-Vincent), aide alimentaire conventionnement avec la Banque Alimentaire Guadeloupe, les épiceries solidaires) • **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* **:** Ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaire (une dizaine) / (nuitées hôtelières, 115) / CHRS *(Centre d'Hébergement et de Réinsertions Sociale)* / maraudes sociales / équipes mobiles précarité / extension des horaires Maison Saint-Vincent • **ETAT / ARS** : 15 Lits Halte Soins sur Pointe-à- Pitre (gestionnaire ALEFPA) • **Cap Excellence** : Lutte contre les exclusions
Sport & Culture Accès pour les plus éloignés, démocratisation culturelle	• Actions proposant des activités sportives éducatives, notamment savoir nager, savoir rouler et les sports collectifs, pour renforcer l'autonomie, la sécurité et la pratique régulière d'une activité physique.	• **ETAT / DRAJES** (*Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* : Appel à projets Projets Sportif Territorial (PST) • **Région** : Dispositif PRACI, rénovation des équipements de proximité • **Conseil Départemental** : Dispositif Pass'Sport - Aide la pratique artistique et sportive • **Cap Excellence :** Base Canoë Kayak Yves Dolmare - accompagnement de public scolaire à la découverte et pratique d'activités nautiques • **Ville de Pointe-à- Pitre :** projet interquartier City Foot
	• Actions culturelles diversifiées, incluant le théâtre, la musique, la danse et les arts de la rue, dans une logique de projet culturel de territoire favorisant l'expression, la créativité et la participation des habitants.	• **DAC** *(Direction des affaires culturelles)* : Appel à projets ○ Aide aux projets et fonctionnement des associations culturelles • **Cap Excellence** : Centre culturel Sonis, Réseau de lecture, Médiathèque,

02 ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT SUR LES QUARTIERS

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Repérage et accompagnement des seniors isolés Aller-vers, maintien à domicile, accès aux droits	• Repérage et accompagnement des personnes âgées isolées, en proposant un suivi de proximité adapté à leurs besoins. • Actions d'information et d'accompagnement pour faciliter l'accès aux droits et orienter vers l'offre de droit commun. .	◦ **Conseil Départemental / ARS/ CGSS** *(Caisse Générale de Sécurité Sociale)* **:** Appel à projets Conférence des financeurs CFPPA – *Conférence des Financeurs Prévention de la perte d'autonomie*
Lien social et intergénérationnel Prévenir l'isolement, recréer du lien entre générations	• Programme d'activités en direction des seniors (ateliers, sorties, actions autour de la mémoire du quartier) pour favoriser leur participation, leur bien-être et la valorisation de leurs savoirs. • Développement d'actions intergénérationnelles partenariales entre jeunes et seniors afin de recréer du lien social, encourager les échanges et renforcer la cohésion au sein des quartiers.	• **Conseil Départemental** : Appel à projet ◦ MONALISA (*Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés*) ◦ Lutte contre l'isolement des personnes âgées • **ARS** *(Agence Régionale de Santé)* **:** Appel à projets Prévention & promotion de la santé Dispositif d'appui à la coordination / Plateformes de répit pour aidants • **CGSS** *(Caisse Générale de Sécurité Sociale)* : Accompagnement et prévention en matière d'action sociale retraite Ateliers "Bien vieillir" / "Ateliers équilibre"

03 VEILLER À LA QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE SUR LES QUARTIERS

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Appropriation des espaces publics Réappropriation, bien-vivre, embellissement des espaces communs	• Développement des jardins partagés, des actions de végétalisation et de compostage, afin de renforcer l'éco-responsabilité et l'implication des habitants dans la transition écologique. • Animation et valorisation de parcs, places et équipements de quartier, en favorisant leur appropriation par les habitants et en soutenant des usages conviviaux et collectifs. • Mise en oeuvre de projets éphémères de gestion de l'attente (RUCAP) pour améliorer le cadre de vie, dynamiser les espaces en transition et accompagner les transformations urbaines.	• **DEAL** *(Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)* : Appels à projets Fond Vert • **Région** : Un Écoprojet pour ma Guadeloupe • **Conseil Départemental :** Co financements des jardins partagés, action d'embellissement • **Cap Excellence** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés • **SIG / SPHLM** : Bik Bo Kaz

Accompagnement des copropriétés fragiles
Prévention de la dégradation, soutien aux syndics, cohésion en pied d'immeuble
	• Sensibilisation des habitants à l'entretien courant et à la gestion des déchets	• **ANAH** *(Agence Nationale de l'Habitat)* : Appel à projets
		  ◦ Copropriétés fragiles / Prévention de la dégradation
		  ◦ Cœur de Quartier / Renouvellement urbain
		• **Cap Excellence :** Programme Local de l'Habitat (PLH)

Mémoire & identité de quartier Valorisation du patrimoine immatériel, cohésion interculturelle	• Mise en oeuvre d'actions de collecte et de valorisation des récits et mémoires d'habitants, afin de préserver l'histoire locale et renforcer l'appropriation du quartier par ses habitants. • Actions mettant en valeur le quartier grâce à des formes artistiques, notamment l'art urbain, pour mettre l'accent sur des talents locaux, le patrimoine et renforcer le bien-vivre ensemble.	• **Conseil Départemental :** Appel à projets Créations Hybrides

04 FAVORISER UNE POLITIQUE D'INSERTION ET MOBILISER LES ENTREPRISES AU SERVICE DE L'EMPLOI

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE

Aller-vers les publics éloignés de l'emploi
Maraudes, repérage, remobilisation
	• Démarches d'aller-vers pour repérer et mobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi, valoriser le travail et redonner le goût de l'activité professionnelle.
	• Développement des leviers spécifiques pour capter les jeunes, notamment via des informations collectives, leur implication dans les actions d'insertion et l'identification de personnes ressources au sein des groupes de jeunes.
	• Adaptation des actions d'insertion aux réalités des quartiers, en s'appuyant sur les structures présentes, notamment les Foyers de Jeunes Travailleurs, comme lieux privilégiés pour aller vers les jeunes, renforcer leur mobilisation et proposer des parcours adaptés.
		• **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : Dispositif 02R : *Offre de Repérage et de Remobilisation des publics éloignés de l'emploi*
		• **Région** : Dispositif PAJ (Plan Action Jeunesse)
		• **Conseil Départemental** : Clause sociale / Déploiement des Ambassadeurs Jeunesse/ Accompagnement des Bénéficiaires du RSA
		• **France Travail :** Appel à projets les Clubs Sportifs Engagés / Du stade vers l'Emploi / Remobilisation par le sport
		  ○ Equip Emploi agence Abymes Caruel et Pointe-à-Pitre
		  ○ Caravane des droits "pa pé mandé dwa aw"
		  ○ L'Art d'Accéder à l'Emploi

Lever les freins à l'insertion professionelle
Administratifs, sociaux, psychologiques, mobilité, numérique, Sécurisation du parcours de formation
	• Actions d'accompagnement permettant de lever les freins administratifs, sociaux, psychologiques, de mobilité et numériques des habitants des quartiers : aide aux démarches et à l'ouverture des droits, soutien social (budget, parentalité, médiation), remobilisation et confiance en soi, appui à la mobilité (préparation au code, orientation vers les aides, accompagnement aux rendez-vous), et initiation au numérique (mail, démarches en ligne, CV numérique).	• **ETAT/ DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : Formation linguistique pour les primo arrivants (axe du CTAI)
		• **Région** : PAJ (Plan Action Jeunesse)
		• **Conseil Départemental :** Dispositif de soutien par l'activité (DSIA),
		• **France Travail :** Accompagnement Global (France Travail + Département)
		  ○ Accompagnement Renforcé
		  ○ Ateliers Conseils
		  ○ Prestations activ crea, actif projet activ emploi
		  ○ Rapprochement Cap Emploi Ft team handicap
		• **Mission Locale :**
		  ○ Accompagnement renforcé (CEJ et PACEA) /
		  ○ Diagnostic social /
		  ○ Diagnostic professionnel
		-Evaluation des compétences de base avec EVA
		-Evaluation des compétences numériques avec PIX
		-Evaluation des compétences professionnelles avec Dagoriente
		-Offre d'accompagnement interne Psychologue
		-Offre d'accompagnement interne Assistante sociale Mobilisation sur l'offre des partenaires conventionnés (CGSS, MFS..)

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE

Rapprocher jeunes & entreprises
Orientation, médiation, stages, immersion professionnelle
	• Immersion professionnelle des jeunes et mobilisation de Foyer des Jeunes Travailleurs comme support d'action.	• **ETAT/ DEETS** : Le club des entreprises s'engagent
		• **Région :** PAJ (Plan Action Jeunesse)
		• **France Travail** : Accompagnement intensif jeunes / CEJ contrat engagement jeunes /
		• **Mission Locale :**
		  ◦ Mobilisation de la plateforme immersion facilitée
		  ◦ Participation à la Task Force
		  ◦ Accompagnement vers l'emploi :
		-Sensibilisation sur les métiers en tension,
		-Atelier "Je m'informe sur l'immersion en entreprise (PMSMP)" -
		-Atelier "Je me prépare à un entretien d'embauche" -
		-Atelier "La Matinale de l'Emploi"
		-Mobilisation sur l'offre des partenaires du monde professionnel (Centres de formation et Entreprises) pour programmation de journées d'information sur les métiers, jobs dating, Ateliers OPCO, visites entreprises...)
		• **CCIG** *(Chambre de Commerce et de l' Industrie)* : Entreprise jeune et quartier

Développement économique local & ESS ESS, régie de quartier, entrepreneuriat, commerces informels	• Action d'amélioration du cadre de vie en structurant des services de proximité au bénéfice des habitants. • Accompagnement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour consolider leurs modèles économiques, professionnaliser leurs pratiques et renforcer leur impact territorial. • Soutien à la formalisation des commerces informels et encourager l'entrepreneuriat, en proposant un accompagnement adapté, des actions de sensibilisation et des parcours de structuration pour favoriser l'activité économique locale.	• **Cap Excellence** : Régie de quartier • **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) / Projet Initiative Jeune (PIJE jeunes 18 à 30 ans) • **Région** : Aide au démarrage d'activité / Aide Régionale l'investissement et à la création • **Conseil Départemental** : Soutien au projet ESS • **BPifrance** : Programme Entrepreunariat 2030

05 PRÉVENIR LA VIOLENCE DANS LES RAPPORTS SOCIAUX, SOUTENIR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Médiation & résolution de conflits Régulation de proximité, médiation sociale, prévention des incivilités	• Actions de médiation sociale et tranquillité publique (en lien avec CLSPD / CISPD)	• **ETAT/DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* **:** Dispositif adultes relais (plan de professionnalisation) • **Conseil Départemental** : Médiation SEPSI • **Cap Excellence : CISPD** *(Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance)* • **Ville des Abymes** : *CLSPD (Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance)* • **Ville de Pointe-à-Pitre** : CLSPD *(Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance)*
Prévention de la délinquance Actions ciblées auprès des jeunes, lutte contre le décrochage, prévention des violences	• Programme de prévention de la délinquance juvénile, des actions d'engagement citoyen pour les jeunes (café-débat, web radio, sport citoyen) • Actions de lutte contre le harcèlement scolaire et les violences intrafamiliales, violences faites aux femmes	• **ETAT/Préfecture** : Appel à projets Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). • **ETAT/DRDFE** *(Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité)* **:** Soutien aux associations égalité hommes / femmes • **Éducation Nationale** : MLDS *(Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)* • **Région** : Dispositif PRACI (vidéo protection) • **Conseil Départemental** : Soutien financier aux associations d'aide au victime / Maison des Femmes • **Ville de Pointe-à-Pitre** : Maison de la non violence / Tous Vigilant

06 AXE TRANSVERSAL - RENFORCER L'INGÉNIERIE, LA FORMATION ET LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Montée en compétence des associations Conception de projets, accès aux dispositifs, lien associations-institutions	• Actions visant à renforcer la capacité des associations et acteurs de proximité à concevoir, structurer et piloter des projets adaptés aux besoins des QPV, ainsi que les initiatives facilitant la mise en relation et la coopération entre associations, institutions et partenaires du territoire.	• **Réseau des Acteurs de la Politique de la Ville** • **DRAJES** *(Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* : Appel à projets FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) – Formation des bénévoles

07 ŒUVRER POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES, DANS ET HORS DE L'ÉCOLE 'TOUS QUARTIERS PRIORITAIRES)

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Réussite scolaire & prévention du décrochage Soutien scolaire, maîtrise de la langue, lutte contre l'illettrisme	• Actions de renforcement scolaire péri et extrascolaire, de Lutte contre le décrochage • Actions favoraisant la maitrise des compétences languagière, de la lecture et de l'expression orale	• **Éducation Nationale / Rectorat :** Ecole Ouverte / Vacances apprenantes/ MLDS • **ETAT/ANLCI** *(Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)* **:** Eva et Pix deux outils complémentaires pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme • **CAF** : Dispositif contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) • **Conseil Départemental** : co-financement du dispositif CLAS
Diversification de l'offre éducative	• Remobilisation par le sport • Sensibilisation transition écologique • Action autour de la citoyenneté	• **Ville de Pointe-à-Pitre :** Conseil des jeunes pointois.
Égalité des chances & levée des freins Santé, nutrition, violences intra-familiales, compétences psychosociales	• Proposer des actions prévention santé, de développement des compétences psychosociales,	• **ARS :** Appels à projets Prévention & promotion de la santé • **ETAT/DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : Programme "Mieux manger pour tous" (public étudiant)

⚠️ **Important : Les projets portant sur l'éducation ou la parentalité dans les 6 QPV du périmètre de la Cité Éducative Abymes–Pointe-à-Pitre doivent être déposés dans le cadre de l'appel à projets Cité Éducative.**

Cité Éducative - Axes prioritaires

Axe 1 **Conforter le rôle de l'école**

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Participer à l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge et favoriser l'apprentissage innovant	• Proposer des actions innovantes favorisant l'acquisition des savoirs fondamentaux, lire, écrire, compter, respecter autrui (fablabs, bibliothèques partagées, résidences d'auteurs) ; • Mettre en place des partenariats avec des structures culturelles, sportives ou scientifiques pour enrichir l'offre éducative ; • Encourager les échanges inter-établissements et inter degré • Développer des actions sur le temps périscolaire. • Favoriser l'accès aux livres ; • Faciliter l'accès au numérique et son utilisation	• **Académie** : *DRANE (Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation)* / Réseau CANOPE / Education prioritaire • **DAC Guadeloupe** : Aide au livre à la lecture et aux industries culturelles / Résidence d'auteur/ Action de médiation numérique • **CAF** : Contrat d'Accompagnement à la Scolarité • **Ville de Pointe-à-Pitre** : Salon du livre et de la Jeunesse
Renforcer les actions permettant le suivi personnalisé des élèves ;	• Favoriser la réussite des élèves en développant les compétences psychosociales ; • Proposer des actions de renforcement scolaire sur les temps péri et extrascolaire. • Permettre le dépistage précoce des troubles de l'apprentissage • Encourager l'ambition scolaire.	• **ARS** *(Agence Régionale de Santé)***/ Promotion Santé :** Référentiel comptétences psychosociales • **Académie** : groupe de travail académique comptétences psychosociales / Dispositif 100 000 entrepreneurs pour encourager l'ambition scolaire
Prévenir les comportements délictueux et dits à risques ;	• Développer l'engagement des jeunes et l'acquisition d'une culture citoyenne (café débat, web radio) • Proposer des actions de prévention et de sensibilisation • Sensibiliser les usagers aux dangers du numérique. • Proposer des actions d'accompagnement des jeunes exclus temporairement des établissements scolaires	• **ARS** *(Agence Régionale de Santé)* : Action de prévention des usages problématiques des écrans • **DRAJES** *(Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* **:** Contrat de service civique • **Ville des Abymes** : CLSPD (*Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance*) • **Ville de Pointe-à-Pitre** : Jeune en devenir / Lapwent project / CLSPD *(Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance)*

Axe 2 Promouvoir la continuité éducative

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Favoriser la socialisation précoce et le langage en proposant des actions ciblées dès le plus jeune âge	• Développer les relations crèches/ écoles ; • Enrichir les interactions langagières et les jeux éducatifs notamment pour les enfants gardés à la maison.	• **ETAT/ARS/CAF/Conseil Départemental** : Maison des 1000 premiers jours • **Conseil Départemental** : PMI / Consultation médico sociale pour les enfants de moins de 6 ans. • **CAF** : Centres sociaux / Espace de Vie Sociale • **Villes** : Crèches
Renforcer l'implication des parents dans le parcours de leur enfant en poursuivant la dynamique impulsée par les espaces parents ;	• Renforcer l'accompagnement des parents éloignés du système scolaire • Développer des actions impliquant à la fois des parents et des enfants • Renforcer le lien parents/ école ; • Faciliter l'accès au numérique, notamment éducatif (pronote, Beynelu, ENT); • Mettre en place des espaces dédiés aux parents et les animer.	• **ETAT / DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* : OEPRE • **Conseil Départemental :** Accompagnement social des familles • **CAF** : Appels à projets Fond National Parentalité, Lieu Accueil Enfants Parents, CLAS *(Contrat local d'accompagnement à la scolarité)*, Centres Sociaux, Espace de Vie Sociale, • **Ville des Abymes** : Maison de la Parentalité
Soutenir les actions d'accompagnement en faveur de la remobilisation et de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans. /Lutter contre le décrochage scolaire ;	• Remobiliser des jeunes éloignés des systèmes scolaires et professionnels. • Développer des activités de mobilisation des publics sans qualification (16-25 ans) ; • Proposer des solutions innovantes pour les personnes en situation de décrochage ou d'isolement.	• **Académie :** action de remobillisation MLDS *(Mission de lutte contre le décrochage scolaire)* • **Région** : Soutien aux actions portées les lycées • **Conseil Départemental** : Ambassadeurs jeunesse • **Mission Locale** : Repérage, remobilisation et accompagnement des jeunes vers des parcours sécurisés de qualification :
Promouvoir l'éducation artistique, culturelle et citoyenne	• Enrichir les connaissances culturelles et artistiques du public cible ; • Favoriser l'accès aux lieux culturels par les publics cibles ; • Promouvoir les activités de loisirs (hors temps scolaire) ; • Développer les pratiques artistiques (chants, musique, expressions corporelles, théâtre).	• **DAC** *(Direction des Affaires Culturelles)* : Actions artistiques et culturelles • **Conseil Départemental** : Pass'Culture / Pass' sport • **Cap Excellence** : Centre Culturel Sonis
Renforcer l'offre d'activité sur les temps péri et extrascolaire notamment en permettant la pratique de sports diversifiés ;	• Garantir une pratique physique à l'école et en dehors de l'école ; • Utiliser les infrastructures sportives et nautiques (base du collège…) de proximité Promouvoir les compétitions sportives ; • Développer les savoirs nager et rouler.	• **ETAT / DRAJES** *(Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* : Appel a projets Projets Sportif Territorial (PST) • **ARS** *(Agence Régionale de Santé)* **:** Promotion de la santé par l'activité physique et l'alimentation l'alimentation • **Cap Excellence** : Base Nautique

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Renforcer la prévention santé, hygiène, conduite à risques.	• Promouvoir des comportements alimentaires sains ; • Porter des actions autour de l'hygiène et de la santé (parcours santé, dépistages précoces, orientation et suivi).	• **ARS** *(Agence Régionale de Santé)* **/ Cap Excellence** : Contrat Local de Santé (CLS) - Atelier Santé Ville (ASV)

Axe 3 Ouvrir le champ des possibles

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE

Encourager la découverte des filières de formation et métiers émergents ou en tension dès le collège ;	• Sensibiliser les jeunes aux différentes voies de formations ;
	• Sensibiliser les jeunes au monde économique et professionnel ;
	• Faciliter la découverte des métiers ;
	• Favoriser le rapprochement entreprises/écoles.
		• **ETAT/DEETS** *(Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)* **:** le club des entreprises s'engagent
		• **Académie** : Dispositif 100 000 entrepreneurs
		• **Région** : PAJ (Plan Action Jeunesse)
		• **Mission Locale** : ·
		  ◦ Animation du dispositif Avenir pro (dans les Lycées professionnels)
		  ◦ Sensibilisation aux métiers en tension
		  ◦ Animation de stands sur l'Orientation organisés dans le cadre d'évènements organisés par les Lycées et autres partenaires
		• **France Travail :** Avenir Pro

Développer la mobilité et les rencontres : voyages de découverte, mobilités scolaires et éducative	Favoriser la mobilité des élèves, les échanges inter culturels et professionnels.	• **Académie** : Délégation académique aux relations européennes et internationales / Erasmus • **Région** : Le guichet unique de mobilité académique • **Conseil Départemental :** Aide à la mobilité • **LADOM** *(L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité)*

Axe 4 Ingénierie

PRIORITÉ 2026	TYPE DE PROJETS ATTENDUS	DROIT COMMUN MOBILISABLE
Mettre en œuvre une stratégie de communication	• Proposer un calendrier de communication des temps forts de la Cité Educative • Concevoir des outils, supports permettant de faciliter l'appropriation de la Cité Educative en s'appuyant sur la participation des bénéficiaires	
Accompagner la professionnalisation des porteurs de projets	• Proposer des ateliers adaptés au montage des projets de la Cité Educative • Mettre en place un séminaire sur la réussite éducative	**Réseau des acteurs politique de la ville**
Mettre en place l'évaluation de la Cité éducative	• Collecte et analyse des données qualitatives et quantitatives • Organisation d'entretiens et de concertations avec les parties prenantes • Evaluation des actions mises en place et de leur impact sur les bénéficiaires • Evaluation de la gouvernance du programme, de la coordination, du respect des engagements financiers • Mise en place d'un référentiel d'indicateurs sur la réussite scolaire, la continuité éducative, l'alliance éducative, le climat scolaire, l'orientation et l'insertion des élèves	
Capitaliser les acquis de la cité éducative	Elaborer le référentiel des espaces parents Bilan des espaces parents de la cité éducative Charte des espaces parents	**Réseau des acteurs de la politique de la ville Académie :** Evaluation de l'impact des espaces parents

La réponse à l'appel à projets 2026

Contrat de Ville et Cité Educative

Vous êtes une association d'une existence d'au moins un an, bailleur, collectivité, établissement public, établissement scolaire.
Vous pouvez répondre l'appel à projets Contrat de Ville ou Cité Educative en déposant votre demande de subvention sur le portail Dauphin jusqu'au 7 juin 2026.

Les critères d'éligibilité

- Pour le contrat de ville, **le projet doit s'adresser aux habitants des quartiers prioritaires (page 4),**
  Pour la Cité Educative, **le projet doit cibler les quartiers prioritaires sur le périmètre de la cité éducative (page 5).**

- **Le projet doit répondre aux priorités du Contrat de Ville, ou de la Cité Educative.**

- Dans le Contrat de Ville, chaque quartier prioritaire a un **projet de quartier**. Les actions doivent s'inscrire dans ce projet.

- **Le projet doit mobiliser obligatoirement en premier lieu les crédits de droit commun (commune, département, région, État, Europe).**
  Les crédits spécifiques du Contrat de Ville et de la Cité Educative interviennent en complémentarité, le cofinancement des actions est obligatoire. Un minimum de 30% est attendu pour la Cité Educative.

- Pour les **projets en renouvellement, un bilan intermédiaire et /ou un bilan final** devra être **obligatoirement transmis** dès le dépôt de candidature.

Le dépôt de dossier

Dauphin

En amont du dépôt du dossier

Pour le contrat de ville, il est **obligatoire de prendre contact avec le service Politique de la Ville et projets de quartier**

06 90 54 23 34 / beatrice.genevieve@capexcellence.net

Pour la Cité Educative, il est **obligatoire de prendre contact avec la cheffe de projet opérationnel de la Cité Educative**

06 61 55 78 09 / maite.benoist@ac-guadeloupe.fr

Les dossiers devront être saisis sur le portail DAUPHIN

https://usager-dauphin.anct.gouv.fr

Lancement de l'appel à projets 18 mai **2026**

Date limite de dépôt des dossiers sur la plateforme Dauphin

7 JUIN 2026

Particularité CITÉ ÉDUCATIVE

Au moment du dépôt inscrire la **mention "CITÉ ÉDUCATIVE"** dans le titre de l'action et **selectionner la thématique CITÉ ÉDUCATIVE**

Les pièces à joindre au dossier sur la plateforme

- Statuts
- Liste des dirigeants de la structure
- Comptes annuels
- Budget prévisionnel de la structure
- La fiche SIRENE / Avis de situation au répertoire SIRENE
- RIB (le nom et l'adresse de l'organisme doivent être strictement conformes à ceux déclarés sur la fiche SIREN

Important : les comptes rendus obligatoires

- Projets soutenus en 2024 :

Bilan devant avoir été saisi sur le portail DAUPHIN module "JUSTIFICATION"

- Projets soutenus en 2025 :

Bilan à saisir sur le portail DAUPHIN module "JUSTIFICATION" entre février 2026 et le 30 juin 2026

Critère de selection des projets

calendrier

Un dossier entièrement complété pour l'examen du projet.

Pour le Contrat de Ville, les projets ciblent **les habitants des 8 quartiers prioritaires.** Pour la Cité Éducative, les projets ciblent **les enfants et familles des 6 quartiers prioritaires inclus dans son périmètre (voir page 5).**

Les projets mobilisant obligatoirement les crédits de droit commun. Les financements du Contrat de Ville et de la Cité Éducative viennent en complément et ne peuvent constituer la source principale. Le cofinancement est obligatoire, avec un minimum de 30 % pour la Cité Éducative.

Les demandes de financement inférieures à 5 000 € adressées à l'Etat ne seront pas examinées.

Une attention particulière dans l'examen des dossiers sera accordée aux critères suivants :

Les modalités concrètes de mise en oeuvre :
Décrire de façon détaillé : **objet, nombre de bénéficiaires, objectifs, lieu de réalisation, moyens mis en oeuvre, date de déroulement, fréquence, intervenants.** Pour la **Cité Educative, les actions sur le temps scolaire doivent être coconstruites avec les équipes pédagogiques.**
Et indiquer précisément comment le projet s'inscrit dans les orientations du Contrat de Ville ou de la Cité Educative.

La dimension partenariale, la mobilisation des ressources locales et participation :
Les projets doivent **associer les acteurs locaux, mobiliser les ressources du quartier et impliquer directement les habitants, enfants et parents.**

Le caractère innovant des projets et l'amélioration continue.

Efficacité du projet : analyse du rapport entre objectifs et modalités de l'action
Garantir un **encadrement de qualité.** Une **évaluation** avec des **indicateurs de suivi et d'évaluation qualitatifs et quantitatifs.**

calendrier de l'appel à projets

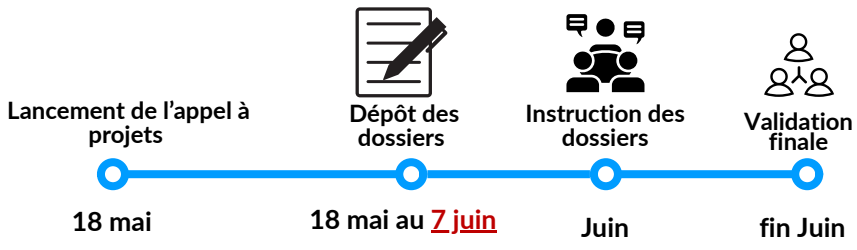

Accompagnement des opérateurs

Dans le cadre de l'appel à projet, des **accompagnements collectifs** **(réunions de quartier, ateliers thématiques : budget, éducation, santé)** ainsi que des **accompagnements individuels** seront proposés. Les opérateurs seront informés du calendrier de ces accompagnements.

Guide Asso : Votre ressource nationale pour structurer vos projets

Le **Guide Asso** de l'État est mis à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les étapes de la vie associative : comprendre vos obligations, structurer vos projets, sécuriser votre gestion et mobiliser les dispositifs publics. Il rassemble l'essentiel des informations utiles pour renforcer vos pratiques et faciliter vos démarches, notamment dans le cadre du dépôt de projets au titre du Contrat de Ville.
Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de vous appuyer sur des repères fiables et actualisés.

Accéder au Guide Asso de l'État :

https://www.associations.gouv.fr/guide-asso.html

Quartier en Vacances

L'appel à projets « Quartiers d'été » lancé en 2020, sous l'impulsion du président de la République, dénommé « Quartiers en vacances » localement, vise à répondre à la difficulté des enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à partir en vacances.
Grâce à la mobilisation de tous, l'opération a, en 2024, connu un franc succès permettant à un grand nombre de jeunes et à leur famille de bénéficier d'activités variées tout au long des grandes vacances.
L'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Pointe-à-Pitre et des Abymes sont concernés par ce dispositif.

- Favoriser les apprentissages (stages de réussite, activités visant à élargir les connaissances…) ;
- Promouvoir l'ouverture culturelle (micro-festivals, spectacles itinérants, activités hors les murs, nocturnes, événements culturels et ludiques…) ;
- Promouvoir les actions en santé (renforcement de l'accès aux soins, ateliers de prévention, santé mentale, prévention de l'isolement…) ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entreprenariat dans les quartiers (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, chantiers d'insertion ou éducatifs, sensibilisation à l'entrepreneuriat, acquisition de compétences structurantes pour soi et valorisables sur le marché du travail…) ;
- Favoriser le lien social (activités inter quartiers, intergénérationnelles…) ;
- Soutenir la parentalité, notamment en faveur des familles monoparentales ;
- Promouvoir la transition écologique (végétalisation urbaine, économie circulaire, mobilisation des jeunes pour la préservation de l'environnement, sorties nature, sensibilisation à la biodiversité, au recyclage…) ;
- Développer l'esprit critique et citoyen des jeunes et plus largement l'engagement citoyen.

Les actions devront se dérouler durant les mois de juillet et d'août 2026.
Les porteurs de projet préciseront dans leur demande le mode de repérage et de mobilisation des bénéficiaires.

Les candidatures et projets devront être déposés et seront examinés selon le calendrier de l'appel à projets du contrat de ville, soit déposés au plus tard le 7 juin 2026 sur la plateforme DAUPHIN.

Contacts utiles

Communauté d'Agglomération Cap Excellence	
DIRECTION de la POLITIQUE DE LA VILLE - DGPRU	
Mr. RENE Michel Directeur politique de la ville 06 90 38 38 02 michel.rene@capexcellence.net	Mme GENEVIEVE Béatrice Responsable service Politique de la ville et projets de quartier 06 90 54 23 34 beatrice.genevieve@capexcellence.net

Référents CV des communes	
Abymes	**Pointe-à-Pitre**
Mr GUIOUGOU Michel Chargé de Coopération Territoriale Globale 06 90 06 10 40 mguiougou@ville-des-abymes.fr	Mme DAVILA Nadia Responsable service Vie associative & Politique de la ville 05 90 48 17 61 06 90 33 56 82 nadia.davila@ville-pointeapitre.fr Mme MACABI Marie-Hélène Directrice adjointe des Affaires Scolaires, Educatives et Familiales 05 90 93 85 45 06 90 26 41 83 marie-helene.macabi@ville-pointeapitre.fr

Référents techniques des partenaires			
ÉTAT	**REGION**	**DEPARTEMENT**	**RECTORAT**
Mme BORDELAIS Prescillia Déléguée du préfet 05 90 82 68 23 - 06 90 67 90 93 prescillia.bordelais@guadeloupe.gouv.fr Mme DIB Laurence Chargée de Mission-Service politique de la ville – DEETS 06 90 26 06 37 laurence.dib@deets.gouv.fr Mme FARENC Karine Gestionnaire des opérations Politique de la Ville – DEETS 05 90 80 50 81 karine.farenc@deets.gouv.fr	Mme CLAIRY Edouina Cheffe du service du développement des territoires et de la politique de la ville 05 90 80 43 93 e.clairy@cr-guadeloupe.fr Mme DUNOYER Régine Chargée de mission Conseil régional, service "projet des lycées" 06 90 27 67 07	Mme LUBINO Pascale Sous-directrice du DSQ et de la lutte contre l'exclusion 05 90 93 23 81 - 06 90 35 68 06 pascale.lubino@cg971.fr Mme AIGUADEL-ARCHIMEDE Betty Cheffe de service DSQ 05 90 93 78 06 06 90 29 82 26 betty.archimede@cg971.fr	Mme POULLET Dominique Proviseur à la Vie Scolaire 06 90 37 81 37 dominique.poullet@ac-guadeloupe.fr Mr DE LACAZE Thierry Inspecteur circonscription de Pointe-à-Pitre 06 90 39 10 23

Référents techniques des partenaires			
DRAJES	**ARS**	**CAF**	**DRAC**
Mr BEDOUET Frédéric Référent Sport Santé & Inclusion 06 90 41 27 08 frederic.bedouet@ac-guadeloupe.fr	Mme BENIN Francine Responsable du Service Animation Territoriale en Santé et Démocratie Sanitaire 05 90 80 84 81 06 90 29 14 56 Francine.BENIN@ars.sante.fr Mme KANCEL Malyka Responsable du Service Aide à la Prévention et à la Promotion de la Santé malyka.kancel@ars.sante.fr	Mme ROCH Sandra Responsable Pôle Action Sociale 05 90 90 53 81 06 90 99 07 52 sandra.roch@caf.fr Mme CORVIS Kelly Chargée de Conseil et de Développement Social 05 90 90 56 49 – 06 90 93 70 64 kelly.corvis@caf.fr	Mme SELBONNE Laurence Conseillère Action culturelle et territoriale 05 90 41 14 59 06 90 75 89 38 SELBONNE Laurence laurence.selbonne@culture.gouv.fr

Les dispositifs thématiques en œuvre dans les QPV		
Atelier Santé Ville / Contrat Loca de Santé	**Cité Educative**	**Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)**
Mme Nadia LONGFORT Responsable de service de santé 05 90 47 72 58 nadia.longfort@capexcellence.net	Mme Maite BENOIST Cheffe de projet opérationnel de la Cité éducative Les Abymes/ Pointe-à-Pitre 06 61 55 78 09 Maite.Benoist@ac-guadeloupe.fr	Mr Michel RENE michel.rene@capexcellence.net

PRE Abymes		**PRE Pointe-à-Pitre**
Mme Valérie CARIEN Coordinatrice PRE 06 90 35 76 84 previlledesabymes@gmail.com		Mme Christelle CREMIER Coordinatrice PRE 05 90 21 67 91 ccremier@ccas-pointeapitre.fr

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)	**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) Abymes**	**Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**
Mme Mireille DORCE mireille.dorce@capexcellence.net	Mme Katia TEBY Coordinatrice 06 90 52 30 78 kteby@ville-des-abymes.fr	Mr Yvan DRAGIN Coordonnateur 06 90 52 30 78 yvan.dragin@ville-pointeapitre.fr

Annexes

ANNUAIRE

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ECOLES	DIRECTEURS	JOURS DE DECHARGE	CONTACTS	HORAIRES
LES ECOLES MEMBRES				
EMPU V. BARBEU	Nicole PLAIDEUR	Lundi	ce.9710839k@ac.guadeloupe.fr 05 90 83 71 01	7h50-11h30 13h20-16h
EEPU T. GENDREY	Dina LAROCHE	Lundi	ce.9710678K@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 03 38	7h50-11h30 13h20-16h
EMPU S. DACOURT	Dominique CORNEILLE	Mardi	ce.9710835f@ac-guadeloupe.fr	7h50-11h30 13h20-16h
EEPU C. CAMPBELL	Marie-Catherine COCODEAU	Jeudi	ce.9710513f@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 30 49	7h50-11h30 13h20-16h
EMPU R.BAMBUCK	Karine MATOU	Mardi	ce.9710673e@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 08 75	7h50-11h30 13h50-16h30
EEPU R. BAMBUCK	Hélène JASOR	Mardi Jeudi	ce.9710289M@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 05 58	7h50-11h30 13h50- 16h30
EMPU DUBOUCHAGE	Ronald FELICITE	Vendredi	ce.9710703m@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 19 91	7h50-11h30 13h50- 16h30
EEPU R. CIPOLIN	Nicole BILBA	Mardi	ce.9710189d@ac-guadeloupe.fr 0590 83 11 88	7h50-11h30 13h50- 16h30
EMPU R. JOLIVIERES	Tanny LAMARRE	Mardi	ce.9711238u@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 30 46	7h50-11h30 13h50-16h30
EEPU R. JOLIVIERES	Lise MENNOCK		ce.9711237t@ac-guadeloupe.fr	7h50-11h30 13h50-16h30

ECOLES	DIRECTEURS	JOURS DE DECHARGE	CONTACT	HORAIRES
LES ECOLES MEMBRES				
EMPU Lauricisque	Régine BARBILLON	Lundi	ce.9710425k@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 33 79	7h50-11h30 13h50-16h30
EEPU Lauricisque	Corine Barny	Lundi Mardi jeudi	ce.9710639t@ac-guadeloupe.fr 05 90 23 16 05	7h50-11h30 13h50-16h30
L'ECOLE ASSOCIEE				
GROUPE SCOLAIRE LA PERSEVERANCE	Marin CHARBONNE		ce.9710440b@ac-guadeloupe.fr 0590 82 15 89	
LES ÉCOLES DANS LE PERIMETRE DE LA CITE EDUCATIVE				
EMPU F. BONCHAMPS	Joëlle RENAULT	Jeudi	ce.9710704n@ac-guadeloupe.fr 0590 82 99 17	7h50-11h30 13h50- 16h30
EEPU F. BONCHAMPS	Béverly INAMO EDROUX	Lundi Vendredi	ce.9710129n@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 05 80	7h50-11h30 13h50- 16h30
EEPU L. FEIX		Lundi Mardi	ce.9710126k@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 38 81	7h50-11h30 13h50-16h30
EMPU Grand-Camp 1		Jeudi	ce.9710724K@ac-guadeloupe.fr 0590683699	7h50-11h30 13h20-16h
EEPU Grand-Camp 1		Jeudi Vendredi	ce.9710648C@ac-guadeloupe.fr 0590834154	7h50-11h30 13h20-16h
EMPU Grand-Camp 2		Jeudi	ce.9710877B@ac-guadeloupe.fr 059082 38 70	7h50-11h30 13h20-16h
EEPU Grand-Camp 2		Jeudi Vendredi	ce.9710783Z@ac-guadeloupe.fr 0590 83 25 07	7h50-11h30 13h20-16h

ETABLISSEMENTS	CHEFS D'ETABLISSEMENT	CONTACTS
LES ETABLISSEMENTS MEMBRES		
Collège Nestor DE KERMADEK Chef de file	Florette MAZANIELLO	ce.9710661s@ac-guadeloupe.fr 0590 21 59 83
Collège Sadi CARNOT	Corinne BERNIER	ce.9710073c@ac-guadeloupe.fr 0590 89 70 10
Collège Jules MICHELET	Sarah BERAL	ce.9710072b@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 05 47
Collège Front de mer	Sylvie PASTY	ce.9710686u@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 24 77
LES ETABLISSEMENTS ASSOCIES		
LPO CHEVALIER SAINT GEORGES	Marlène BOREL	ce.9711046k@ac-guadeloupe.fr 05 90 82 06 02
LGT JARDIN D'ESSAI	Harry ARAMINTHE	ce.9710923b@ac-guadeloupe.fr 05 90 91 48 94
LGT BAIMBRIDGE	Marius CLAUDE	ce.9710049b@ac-guadeloupe.fr 0590 93 79 99
LPO CARNOT Microlycée	Stéphanie ROLLE Sabrina ROGER	ce.9710722h@ac-guadeloupe.fr 0590 82 83 48 sabrina.roger@ac-guadeloupe.fr